

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

visant les actions de la société

SCHAEFFER-DUFOUR

initiée par

H.G.D. PARTICIPATIONS

présentée par



Neuflyze OBC Corporate Finance

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE VISEE



Le présent document relatif aux informations de la société Schaeffer-Dufour a été déposé le 13 novembre 2015 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») et sera diffusé le 16 novembre 2015, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de Schaeffer-Dufour.

Des exemplaires de ce document d'information sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

SCHAEFFER-DUFOUR
66, rue Jean-Baptiste Lebas
59910 Bondues

NEUFLIZE OBC CORPORATE FINANCE
3, avenue Hoche
75008 Paris

PRESENTATION DE L'INITIATEUR	4
1.1 Renseignements de caractère général concernant SCHAEFFER-DUFOUR	4
1.1.1. Identification de la Société	4
1.1.2. Historique de la Société	4
1.1.3. Organigramme juridique simplifié du Groupe	6
1.1.4. Faits marquants	6
1.1.4.1. Offre publique d'achat initiée par H.G.D Participations en 2011	6
1.1.4.2. Dérogations à l'obligation de déposer une offre publique d'achat en 2013	7
1.1.4.3. Offre publique d'achat simplifiée initiée par H.G.D Participations en 2015	7
1.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de Schaeffer-Dufour	8
1.2.1. Capital social (article 6 des statuts)	8
1.2.2. Forme des actions (articles 10 des statuts)	8
1.2.3. Cession et transmission des actions (article 10 des statuts)	8
1.2.4. Droits de vote et droits attachés à l'action (articles 11 et 29 des statuts)	8
1.2.4.1. Droits de vote	8
1.2.4.2. Droits attachés à l'action	9
1.2.5. Répartition du capital et des droits de vote	9
1.2.6. Autres titres donnant accès au capital	9
1.2.7. Dividendes	10
1.3. Administration, direction générale et contrôle de SCHAEFFER-DUFOUR	10
1.3.1. Administration (articles 13 et 19 des statuts)	10
1.3.2. Présidence du conseil d'administration (article 16 des statuts)	10
1.3.3. Direction Générale (article 20 des statuts)	11
1.3.4. Commissaires aux comptes	11
1.4. Description des activités de SCHAEFFER-DUFOUR	11
1.4.1. Principales activités	11
1.4.1.1. <i>Private Equity</i>	12
1.4.1.2. <i>Filiales diversifiées</i>	13
1.4.1.2.1. <i>Imprimerie</i>	13
1.4.1.2.2. <i>Autre filiale</i>	14
1.4.1.3. <i>Valeurs mobilières de placement</i>	14
1.4.2. Evolution récente	15
1.4.3. Evénements exceptionnels et litiges	15
PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT	15

La présente note incorpore par références le Rapport Financier Annuel 2014 (« **RFA** ») et le Rapport Financier Semestriel 2015 (« **RFS** ») publiés par Schaeffer-Dufour, et disponibles sur son site internet (www.schaeffer-dufour.fr).

Le présent document est établi par SCHAEFFER-DUFOUR, société anonyme au capital de 6.086.210,28 euros dont le siège social est situé au 66 Rue Jean-Baptiste Lebas – 59910 BONDUES, et dont le numéro d'identification est 945.450.716 RCS LILLE METROPOLE ("**SCHAEFFER-DUFOUR**" ou la "**Société**") conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par H.G.D. PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 3.623.769,00 euros, dont le siège social est situé au 66 Rue Jean-Baptiste Lebas – 59910 BONDUES, et dont le numéro d'identification est 380.734.129 RCS LILLE METROPOLE (l' "**Initiateur**" ou "**H.G.D. PARTICIPATIONS**") visant le solde des actions SCHAEFFER-DUFOUR non détenues à ce jour par H.G.D. PARTICIPATIONS au prix de 29,00 euros par action (l' "**Offre** »).

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le Compartiment C d'Euronext Paris (« **Euronext** ») sous le code ISIN FR0000064511 (les « **Actions** »).

A la date du dépôt de l'Offre, H.G.D. PARTICIPATIONS détient 688.695 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant 86,3% des actions et 85,5% des droits de vote théoriques de la société.

Il est précisé qu'entre le 13 et le 28 novembre 2015, l'Initiateur se verra attribuer 119.673 droits de vote doubles, suite à l'expiration d'une période de conservation de deux ans consécutive à une opération d'apports de titres de la Société à l'Initiateur en 2013.

Il est en outre précisé que 18 actionnaires familiaux de la Société se sont engagés à apporter à l'Initiateur, sous forme d'un apport en nature rémunéré par l'émission à leur profit d'actions de l'Initiateur, un total de 52.887 actions de la Société qu'ils détiennent en pleine propriété, sur la base d'une valorisation de 29,00 euros par action de la Société.

L'Initiateur, qui devrait détenir à l'issue de l'Offre, compte tenu des intentions et engagements d'apports en nature et en titres dans le cadre de l'Offre, plus de 95% du capital et des droits de vote de la Société, compte mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire, conformément aux dispositions des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'AMF.

PRESENTATION DE L'INITIATEUR

1.1 Renseignements de caractère général concernant SCHAEFFER-DUFOUR

1.1.1. Identification de la Société

- Dénomination sociale : SCHAEFFER-DUFOUR
- Forme juridique : Société anonyme
- Siège social : 66 rue Jean-Baptiste Lebas – 59910 Bondues
- Capital social : 6.086.210,28 euros au 31 décembre 2014
- Nombre d'actions : 798.237 actions, toutes de même catégorie
- SIREN : 945 450 716 RCS LILLE METROPOLE
- Identité boursière : FR0000064511, Euronext Paris Compartiment C

1.1.2. Historique de la Société

Créée en 1912, la société Hubert Gaston Daniel Dufour (H.G.D. Dufour), avait initialement pour objet l'exploitation d'établissements spécialisés dans le textile en France et en Afrique. Cette société est issue d'une longue histoire industrielle, et a subi de nombreuses mutations au fil du temps.

En 1994, la société H.G.D. Dufour a pris le contrôle majoritaire de la société des Etablissements Schaeffer & Cie, société créée en 1798, également spécialisée dans des activités textiles mais en aval de la filière (tissage, impression, teinture, blanchiment et apprêt sur tissus) par rapport au positionnement de H.G.D. Dufour. La société des Etablissements Schaeffer & Cie, aujourd'hui Schaeffer-Dufour, était une société cotée depuis 1975 à l'occasion d'une augmentation de capital de l'ordre de FRF 10 Mln.

La société H.G.D. Dufour a été dissoute en 1996, suite à sa fusion-absorption par la société des Etablissements Schaeffer & Cie. Il est précisé que la société H.G.D. Participations a été créée en 1991, sans aucun lien avec la société H.G.D. Dufour.

Au fur et à mesure des évolutions stratégiques et économiques, le groupe s'est totalement désengagé des activités textile en France, avec notamment en 2000 la vente de Schaeffer Productique à ses salariés. Ce mouvement stratégique a été finalisé avec la cession des activités textiles en Afrique du Sud qui ont eu lieu en 2009. Rien ne subsiste donc aujourd'hui des activités historiques dans le secteur du textile.

L'objet social de la Société (article 2 des statuts), qui était originellement l'exploitation d'établissements d'impression, de teinture, de blanchiment et d'apprêts sur tissus, est actuellement :

- Toutes activités industrielles ou commerciales portant sur les textiles, ainsi que la prise de participations directes ou indirectes, selon toutes modalités possibles, dans toutes entreprises textiles ou autres, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, existantes ou à créer, en France et dans tous autres pays, de même que le financement de ces entreprises,
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, même comme intermédiaire, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-

dessus, ou à tous autres similaires ou connexes, qui seraient de nature à développer l'activité de la société.

Schaeffer-Dufour est aujourd'hui une société sans objet industriel dont l'actif est essentiellement composé de titres de participation et de valeurs mobilières de placement. Elle peut ainsi être qualifiée de société holding d'investissement.

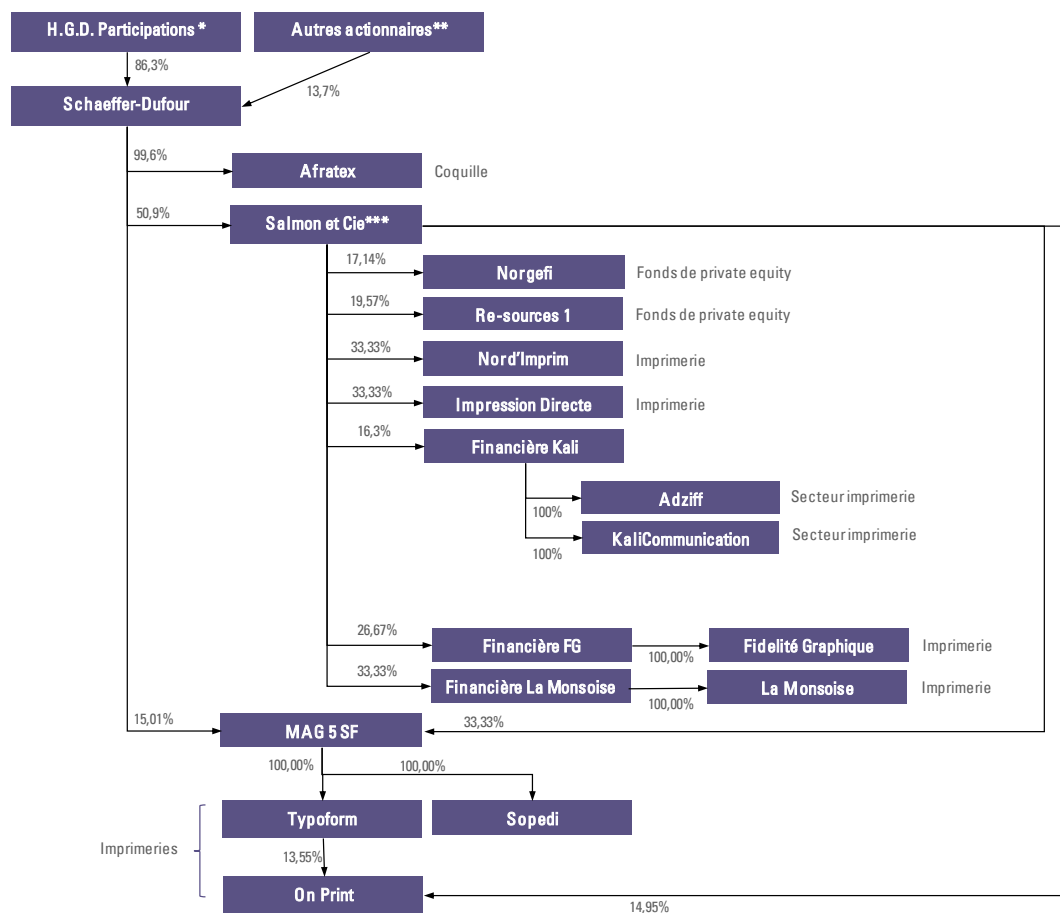
Bilan simplifié de la Société (k€) :

en k€	2013	2014	30/06/2015
Titres mis en équivalence	8 132	8 532	9 500
Actifs financiers courants	33 549	33 905	35 340
<i>dont titres de participation cotés</i>	<i>10 983</i>	<i>10 238</i>	<i>10 572</i>
<i>dont participation non cotée</i>	<i>22 566</i>	<i>23 667</i>	<i>24 768</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 052	853	1 065
Autres actifs	5 371	5 063	4 985
Total actifs	48 104	48 353	50 890
Capitaux propres part du Groupe	22 290	22 496	22 974
Participations ne donnant pas le contrôle	15 771	15 934	15 970
Capitaux propres	38 061	38 430	38 944
Dettes financières	912	620	1 277
Autres passifs	9 132	9 303	10 669
Total passifs	48 104	48 353	50 890

Source : Société

En 2000, le groupe d'imprimeries Techniphot (contrôlé par Vincent Dufour), est devenu actionnaire à hauteur de 20% par acquisition des blocs détenus par deux actionnaires extérieurs à la famille Dufour. Vincent Dufour est Président directeur général de la Société depuis lors. Les premières participations minoritaires dans les imprimeries datent de cette époque, la Société ayant investi aux côtés de Techniphot dans ce secteur.

1.1.3. Organigramme juridique simplifié du Groupe



* L'actionnariat de H.G.D. Participations est composé de Techniphoto SAS (33,9%, elle-même contrôlée par Vincent Dufour), François Régis Motte (16,0%), A. Salmon SAS (7,4%), la société Fimarcoq (5,0%), ainsi que d'actionnaires familiaux détenant chacun moins de 3% du capital (cf.1.2.5. de ce document).

** Les "autres actionnaires" de Schaeffer-Dufour sont majoritairement des personnes physiques issues de la famille Dufour.

*** 49% des titres de Salmon & Cie sont détenus par des actionnaires personnes physiques issues des familles Salmon, Coisne et Lambert.

Les informations relatives aux méthodes de consolidations des différentes entités du groupe sont disponibles au sein de la note 3 des annexes aux comptes consolidés (cf. RFA et RFS), ainsi qu'au sein de la section 1.4.1. du présent document.

1.1.4. Faits marquants

1.1.4.1. Offre publique d'achat initiée par H.G.D Participations en 2011

Aux termes d'engagements conclus entre le 15 mars et le 3 mai 2011, seize membres de la famille Dufour ainsi que la société A. Salmon SAS¹ se sont engagés à apporter à la société H.G.D. Participations tout ou partie de leurs actions Schaeffer-Dufour, représentant 27,65% du capital et 28,75% des droits de vote de la Société. A l'issue de cette opération, l'Initiateur devait détenir, directement et indirectement, 37,36% du capital et 24,17% des droits de vote de la Société. H.G.D. Participations a donc déposé un projet d'offre publique aux termes de laquelle elle s'est engagée

¹ Société par actions simplifiée contrôlée par la famille Salmon.

irrévocablement à acquérir la totalité des actions Schaeffer-Dufour non détenues directement et indirectement par elle.

A l'issue de cette offre (soit le 29 août 2011), H.G.D. Participations détenait :

- individuellement, 46,75% du capital et 30,96% des droits de vote de la Société ;
- de concert avec la société Techniphot SAS ainsi que Messieurs Luc Dufour et François-Régis Motte, 64,96% du capital et 55,08% des droits de vote de la Société.

1.1.4.2. Dérogations à l'obligation de déposer une offre publique d'achat en 2013

Au mois d'octobre 2013, l'AMF a octroyé à H.G.D. Participations une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la Société. La demande faisait suite à l'octroi de droits de vote doubles au bénéfice de H.G.D. Participations à deux reprises en 2012 et 2013, accroissant dans les deux cas sa participation initialement comprise entre 30% et 50% de plus de 2% en moins de douze mois consécutifs, ainsi qu'au regroupement des participations directes et indirectes des familles Dufour et Salmon au bénéfice de la société H.G.D. Participations. Considérant que ces opérations concernaient un actionnaire appartenant à un concert préalable et majoritaire, l'Autorité des marchés financiers a accepté la demande de dérogation sur le fondement de l'article 234- 6° de son règlement général.

1.1.4.3. Offre publique d'achat simplifiée initiée par H.G.D Participations en 2015

Il est indiqué que la Banque Neufilze OBC, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée H.G.D. Participations, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société le 8 octobre 2015.

L'Initiateur détient à ce jour 688.695 actions de la Société, représentant 86,3% de son capital et 85,5% de ses droits de vote.

Il est précisé qu'entre le 13 et le 28 novembre 2015, l'Initiateur se verra attribuer 119.673 droits de vote doubles suite à l'expiration d'une période de conservation de deux ans consécutive à l'opération d'apports de titres de la Société à l'Initiateur en 2013.

En outre, 18 actionnaires familiaux de la Société se sont engagés à apporter à l'Initiateur, sous forme d'un apport en nature rémunéré par l'émission à leur profit d'actions de l'Initiateur, un total de 52.887 actions de la Société qu'ils détiennent en pleine propriété, sur la base d'une valorisation de 29,00 euros par action de la Société.

L'Initiateur s'est engagé irrévocablement à acquérir la totalité des actions de la Société non détenues directement par elle, à l'exception des actions faisant l'objet des engagements d'apports susvisés, soit 56.655 actions, au prix de 29,00 euros par action.

L'Initiateur, qui devrait détenir à l'issue de l'Offre, compte tenu des intentions et engagements d'apports en nature et en titres dans le cadre de l'Offre, plus de 95% du capital et des droits de vote de la Société, compte mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire, conformément aux dispositions des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'AMF.

La note d'information ainsi que l'avis de dépôt sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Il est précisé qu'hormis le communiqué de dépôt lié à l'Offre, la Société n'a pas diffusé d'information financière ou opérationnelle depuis le RFS.

1.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de Schaeffer-Dufour

1.2.1. Capital social (article 6 des statuts)

Le capital social est fixé à la somme de six millions quatre-vingt-six mille deux cent dix euros et vingt-huit centimes (6.086.210,28 €). Il est divisé en 798.237 actions, toutes de même catégorie.

1.2.2. Forme des actions (articles 10 des statuts)

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions légales.

La Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires.

1.2.3. Cession et transmission des actions (article 10 des statuts)

Les actions sont librement négociables, sauf disposition législatives ou réglementaires contraires.

1.2.4. Droits de vote et droits attachés à l'action (articles 11 et 29 des statuts)

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La cession comprend tous les dividendes échus et non payés ou ceux à échoir, la part éventuelle dans les fonds de réserve ou de prévoyance créées ou à créer et, d'une manière générale, tous les autres avantages et droits attachés à l'action transférée.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'assemblée générale.

1.2.4.1. Droits de vote

Dans toutes les assemblées générales (ordinaires ou extraordinaires), le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital que représente chaque action, et chacune d'elles donne droit à une voix au moins, sauf limitation édictée par les dispositions légales, et sauf l'effet des dispositions qui suivent relatives au droit de vote double.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire. Le point

de départ de ce délai de deux ans correspond à la date d'inscription dans les comptes établis dans la société, au nom de chaque propriétaire.

Toutefois, le droit de vote double est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives représentant une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, et attribuées à un actionnaire du chef d'actions anciennes lui conférant ce droit.

Toute action transférée en propriété perd le droit de vote supplémentaire attribué en application de l'alinéa précédent.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de partage de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus audit alinéa.

1.2.4.2. Droits attachés à l'action

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Spécialement, lors de toutes répartitions ou de tous remboursements pouvant avoir lieu en cours de société ou à la liquidation, il sera, pour la réalisation de ce partage proportionnel, fait masse de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations auxquelles ces répartitions ou remboursement pourront donner lieu et qui seront susceptibles d'être prises en charge par la société.

1.2.5. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 septembre 2015, le capital de SCHAEFFER-DUFOUR était divisé en 798.237 actions, représentant 1 271 691 droits de vote, réparti de la manière suivante (sachant qu'il n'existe pas d'instrument dilutif au capital) :

Actionnaires	Actions	% du capital	Droits de	
			vote (DDV)	% des DDV
HGD Participations	688 695	86,3%	1 087 716	85,5%
Autres actionnaires nominatifs*	84 650	10,6%	159 083	12,5%
Autres actionnaires au porteur	24 892	3,1%	24 892	2,0%
Total	798 237	100,0%	1 271 691	100,0%

** principalement membres de la famille Dufour*

NB : L'actionnariat de H.G.D. Participations est composé de :

- Techniphoto SAS (33,9%)
- François-Régis Motte (16,0%)
- A. Salmon SAS (7,4%)
- Société Fimarcq (5,0%)
- Autres actionnaires familiaux détenant chacun moins de 3% du capital (37,7%)

1.2.6. Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'autres titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital.

1.2.7. Dividendes

Les dividendes distribués par la Société sont les suivants :

- Exercice 2014 : Dividende de 1 euro par action (éligible à réfaction de 40%)
- Exercice 2013 : Néant
- Exercice 2012 : Dividende de 1,10 euro par action (éligible à réfaction de 40%)
- Exercice 2011 : Dividende de 3,00 euros par action (éligible à la réfaction de 40%)
- Exercice 2010 : Dividende de 0,60 euros par action (éligible à la réfaction de 40%)

1.3. Administration, direction générale et contrôle de SCHAEFFER-DUFOUR

1.3.1. Administration (articles 13 et 19 des statuts)

La Société est administrée par un conseil composé de cinq membres au moins et de douze au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus sans limitation et sans réserves pour agir au nom de la Société et ordonner ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet et à son administration. Sa compétence s'étend à tous les actes qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi et les statuts de la Société.

A la date de dépôt du présent document, la composition du conseil d'administration de SCHAEFFER-DUFOUR est la suivante :

- Monsieur Vincent Dufour (Président)
- Monsieur Hubert Devaux
- Monsieur Luc Dufour
- Monsieur François-Régis Motte
- Monsieur Gaston Dufour
- Société Techniphoto
- Société A. Salmon

1.3.2. Présidence du conseil d'administration (article 16 des statuts)

Le conseil nomme parmi ses membres un président, pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat d'administrateur de l'intéressé. Il peut également nommer un vice-président ayant pour fonction de présider à défaut du président les séances du conseil d'administrateur et les assemblées générales d'actionnaires. Le président et le vice-président doivent être des personnes physiques.

A la date de dépôt du présent document, le Président du conseil d'administration de SCHAEFFER-DUFOUR est Monsieur Vincent Dufour.

1.3.3. Direction Générale (article 20 des statuts)

La Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique choisie par les membres du conseil ou en dehors d'eux, et portant le titre de Directeur Général.

A la date de dépôt du présent document, le Directeur Général de SCHAEFFER-DUFOUR est Monsieur Vincent Dufour.

1.3.4. Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG AUDIT NORD

159, avenue de la Marne – 59705 Marcq-en-Barœul Cedex

Prochaine échéance : à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

F2B Audit Baron Boudoul

27, rue de l'Abbé Lemire – 59700 Marcq-en-Barœul

Prochaine échéance : à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Eric Bleuez

159, avenue de la Marne – 59705 Marcq-en-Barœul Cedex

Echéance : à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Monsieur Damien Baron

27, rue de l'Abbé Lemire – 59700 Marcq-en-Barœul

Echéance : à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

1.4. Description des activités de SCHAEFFER-DUFOUR

1.4.1. Principales activités

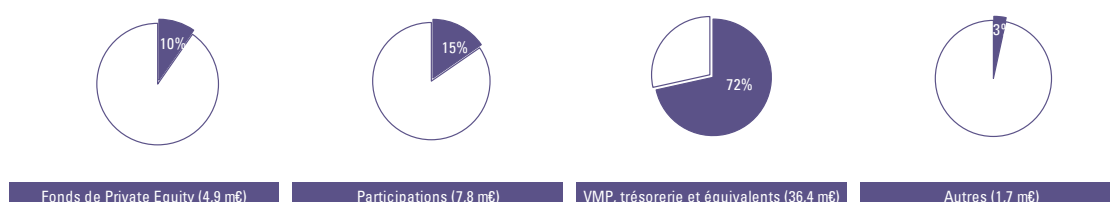
La Société réalise des investissements au sein de différents secteurs. Son actif est principalement constitué de :

- participations dans des fonds de *private equity*, notamment via la société holding Norgefi ;
- participations minoritaires dans des sociétés non cotées du secteur de l'imprimerie ;

- valeurs mobilières de placement cotées, ainsi qu'une participation non cotée représentant moins de 5% du capital de la Société de Négoce et de Participations.

La Société a pour objectif de développer progressivement ses engagements dans le secteur du *private equity* (notamment au travers de l'accompagnement de Siparex). Dans l'attente d'opportunités, la trésorerie disponible est investie dans des valeurs mobilières de placement.

Les actifs consolidés au 30.06.2015 se répartissent comme suit :



Il convient de noter que la majorité des actifs de la Société, dont la plupart des participations minoritaires dans les sociétés d'imprimerie (Impression Directe, Kali, Nord'Imprim, OnPrint, Fidélité Graphique, Imprimerie La Monsoise), Norgafi, et surtout une part prépondérante des valeurs mobilières de placement (30,6 m€) sont portés par Salmon & Cie, dont la Société détient 51% et qui est consolidée en intégration globale (et qui présente en contrepartie les intérêts minoritaires correspondants).

1.4.1.1. Private Equity

Les fonds engagés dans cette activité s'élèvent, au 30/06/2015, à 4,9 millions d'euros, soit 10% du total des actifs au 30/06/2015.

	% de contrôle	Valeur comptable au 30/06/2015 (k€)	Mode de comptabilisation	Classement comptable
Norgafi	17,14%	1 675	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Participations dans les fonds Siparex		2 523	JV par capitaux propres	Actifs financiers
Participation dans Re-Sources		690	JV par capitaux propres	Actifs financiers
Autres actifs financiers disponibles à la vente		41	JV par capitaux propres	Actifs financiers
Total		4 929		

La Société investit régulièrement dans cette activité depuis plus de dix ans au travers de participations directes, et de fonds gérés par le Groupe Siparex. Depuis 2012, ces fonds sont principalement regroupés au sein de la filiale de Salmon & Cie Norgafi, détenue à 17,14%. Salmon & Cie détient en outre des souscriptions en direct au sein de Siparex Midcap I, Midmarket II, Entrepreneurs I et Re-Sources. Schaeffer-Dufour ne détient en direct que des parts au sein de Siparex Entrepreneurs I, ainsi que dans une société de type start up Novostréa² provisionnée à 100% du fait d'une procédure de redressement judiciaire.

² Société créée en 2008, spécialisée dans la production de naissains d'huîtres. La société Novostréa a connu des avatars techniques entraînant la perte de nombreux naissains empêchant ainsi une commercialisation normale. Face aux difficultés de trésorerie engendrées, les dirigeants ont initié une procédure de redressement judiciaire depuis le 25 mars 2015.

1.4.1.2. Filiales diversifiées

Le détail des principales lignes de l'actif consolidé relatives aux participations diversifiées est présenté ci-dessous :

	% de contrôle	Valeur comptable au 30/06/2015 (k€)	Mode de comptabilisation	Classement comptable
Impression Directe	33,33%	636	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Kali	16,30%	1079	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Nord'Imprim	33,33%	2 476	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
On Print	14,95%	2	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Mag 5 SF	48,34%	159	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Sopedi	48,34%	757	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Typoform	48,34%	1 342	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Fidélité Graphique	26,67%	775	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Imprimerie Monsoise	33,33%	598	Participation sous influence notable	Mise en équivalence
Total		7 824		
Survaleurs		1451		Mise en équivalence

1.4.1.2.1. Imprimerie

SCHAEFFER-DUFOUR possède plusieurs participations minoritaires dans le secteur de l'imprimerie :

- **Nord'Imprim (33% détenus par Salmon & Cie)** : Fondée en 1976, Nord'Imprim est une société d'imprimerie située dans le Nord de la France. La société développe une activité d'impression de labeur. L'impression de labeur se définit par l'impression de livres, travaux publicitaires et périodiques. Elle a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de près de 10 millions d'euros et a employé sur l'exercice 2014 (effectif moyen du personnel) 48 personnes.
- **Mag 5/S.F (15% détenus par la Société, et 33% via Salmon & Cie)** : Mag 5/S.F. est la holding de tête du pôle parisien d'imprimeries. La société détient 100% des filiales Typoform et Sopedi, rassemblées sous une direction unique.
 - Typoform est une imprimerie de labeur située à Wissous dans le département de l'Essonne. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 7,7 millions d'euros et a employé sur l'exercice 2014 (effectif moyen du personnel) 37 personnes.
 - Sopedi est une imprimerie de labeur située également à Wissous (91320), employant 48 personnes. La société, acquise en septembre 2014, a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de plus de 9 m€.
- **Impression Directe (33% détenus par Salmon & Cie)** : Créée en 2000, Impression Directe est une imprimerie située à Roubaix (59100) offrant des solutions sur mesure. La société propose notamment des services innovants comme la personnalisation, le web-to-print, et la mise à disposition de documents en version multicanal. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8,2 m€ sur l'exercice 2014. La société consolide son activité numérique (notamment via des synergies avec les autres sociétés d'imprimerie du périmètre de la Société).
- **Financière Kali (16% détenus par Salmon & Cie)** : Financière Kali porte notamment la participation dans Kali Communication, située à Wambrechies, qui exploite entre autres le site internet Rapid Flyer. Créé en 2012, ce site propose des services d'impression en ligne couvrant l'ensemble des besoins en communication des entreprises et des particuliers. Kali Communication détenait jusqu'en juillet 2015 100% de KaliPrint, qui porte les activités de production pour son unique client Kali Communication. En outre, Financière Kali détient 100%

de Ad'ziff, une société proposant des services d'impression numérique grand format à destination du secteur de l'évènementiel.

En juillet 2015, la filiale KaliPrint a été cédée à l'Imprimerie Jean Bernard (groupe Techniphoto), et les branches d'activités numérique petit et grand format de Kali Communication ont été respectivement cédées à Impression Directe et Ad'ziff. Kali Communication devient ainsi un prescripteur de services web-to-print pour les différentes sociétés d'imprimeries du périmètre de la Société.

- **Financière Fidélité Graphique (27% détenus par Salmon & Cie) :** La Financière Fidélité Graphique est une société holding qui détient 100% de l'imprimerie Fidélité Graphique située à Wambrechies (59118), acquise au premier semestre 2015.
- **Financière La Monsoise (33% détenus par Salmon & Cie) :** La Financière La Monsoise est une société holding qui détient 100% de l'imprimerie La Monsoise située à Mons-en-Barœul (59370), acquise au premier semestre 2015.
- **On Print (15% détenus par Salmon & Cie, et 14% via Typoform) :** Cette société a pour but de développer un modèle d'imprimés à fonctionnalités enrichies en relation avec les smartphones et autres tablettes. La phase de commercialisation a été amorcée courant 2014, générant un chiffre d'affaires en fin d'exercice de 170 k€. Le développement devrait s'accélérer en 2015.

1.4.1.2.2. Autre filiale

- **Afratex :** Afratex (consolidée en intégration globale) est une coquille qui ne gère qu'un portefeuille de valeurs mobilières depuis la cession des intérêts de la Société en Afrique du Sud.

1.4.1.3. Valeurs mobilières de placement

Avec l'arrêt des activités de textile, ce poste a pris une place prépondérante dans le bilan et s'élève à 35,3 millions d'euros dans les comptes consolidés semestriels au 30/06/2015. La décomposition du portefeuille au 30 juin 2015 est la suivante :

Participation non cotée : 24,8 m€ (70%)

Cette ligne correspond à une participation de moins de 5% au sein du capital de la Société de Négoce et de Participations (Sonepar). Elle fait l'objet d'une valorisation par deux experts indépendants chaque année.

Titres de participation cotés au sein de Schaeffer-Dufour et Salmon & Cie : 9,1 m€ (26%)

Il s'agit principalement de valeurs du CAC40, répartis de la manière suivante :

	Schaeffer-Dufour	Salmon & Cie
Total (k€)	3 302	5 816
Nombre de lignes	64	47
Valeur moyenne des lignes (k€)	51	124
Poids des 10 premières lignes	37%	75%
Poids des cinq premières lignes	23%	63%

Titres de participation cotés au sein d'Afratex : 1,5 m€ (4%)

Les VMP de la société Afratex représentent 1 455 k€. Le portefeuille est composé des éléments suivants : obligations et assimilés 13,8%, actions 37,7%, hedge funds 18,2%, métaux précieux et matières premières 10,8%, autres 19,5%.

1.4.2. Evolution récente

Cf. les différentes restructurations du pôle imprimeries en 1.4.1.2.1.

1.4.3. Evènements exceptionnels et litiges

A la connaissance de Schaeffer-Dufour, il n'existe, en date de dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que ceux mentionnés dans le présent document, le Rapport Financier Annuel et le Rapport Financier Semestriel, et le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de Schaeffer-Dufour.

PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 13 novembre 2015 et qui sera diffusé le 16 novembre 2015, soit au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 dans le cadre de l'offre initiée par H.G.D. PARTICIPATIONS et visant les actions de la société SCHAEFFER-DUFOUR. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Le 13 novembre 2015

Vincent DUFOUR,
Président Directeur Général de SCHAEFFER-DUFOUR